



FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

Formation de Cadres

*Architecture des brevets ADEPS spécifiques Escrime
Animateur, MS Initiateur et MS Educateur*

Promotions 2020





Sommaire

- Considérations générales
- Formations spécifiques – promotions 2020
- Formations spécifiques vs. formations continuées
- Formations spécifiques : MS animateur et MS initiateur
- Formations spécifiques : MS Educateur Epée / Fleuret / Sabre





FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

Considérations générales





FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

Rappels

- Actuellement, les statuts de la FFCEB imposent à chaque club adhérent de disposer d'au moins un enseignant breveté ADEPS.
- De plus en plus de subsides (notamment de l'ADEPS) sont conditionnés à la présence, au nombre et à la qualification d'enseignants brevetés ADEPS au sein d'une structure.
- Dans ce cadre, les diplômes qui n'ont pas été délivrés par l'ADEPS (diplômes étrangers & flamands notamment) ne sont pas reconnus et aucune équivalence automatique n'est accordée.





Organisation générale

La formation d'un cadre sportif ADEPS à vocation pédagogique recouvre quatre niveaux de qualifications indépendants, non hiérarchisés.

- ✓ Moniteur Sportif « Animateur » (MS An.)
- ✓ Moniteur Sportif « Initiateur » (MS Ini.)
- ✓ Moniteur Sportif « Educateur » (MS Ed.)
- ✓ Moniteur Sportif « Entraîneur » (MS Train.)
(pas de référentiel de formation à ce jour)

Ces quatre types de cadres diffèrent par les profils de fonctions, le cadre d'intervention et le public cible.





FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

Organisation générale (2)

Pour chaque niveau de brevet, un dispositif de formation et de certification est mis à disposition des candidats :

- Une partie commune à tout les sports (« Cours Généraux »), dont la gestion est assurée en direct par l'ADEPS.
- Une partie spécifique à la discipline (« Cours Spécifique »), dont la gestion est confiée à un opérateur de formation (la FFCEB pour l'escrime).

L'homologation d'un brevet implique d'avoir passé avec succès les certifications des Cours Généraux et des Cours Spécifiques





Le MS Animateur Escrime

Fonction	Animer, faire découvrir, diversifier l'activité sportive
Autonomie	<u>Autonomie et responsabilité limitées</u> Il est capable de reproduire des situations d'animations dans des contextes peu fluctuants, Il agit sous supervision dans des situations connues et définies Sa responsabilité est limitée à l'exécution des tâches
Public	Tous les âges, pratiquants <u>loisirs et novices</u> , sportifs à la recherche de <u>découverte</u> d'activités physiques et sportives





FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

Le MS Initiateur Escrime

Fonction	Animer, initier, fidéliser à la pratique sportive
Autonomie	<p><u>Autonomie restreinte et responsabilité de son travail</u></p> <p>Il agit avec une marge d'initiative restreinte dans des situations de formation ou d'encadrement variées.</p> <p>Il assume la responsabilité complète de son travail</p> <p>Il intervient <u>en complément et sous la supervision pédagogique</u> d'un cadre de niveau supérieur</p>
Public	Tous les âges, pratiquants <u>loisirs novices et les débutants</u> , sportifs en phase de <u>formation de base</u>





FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

Le MS Educateur Escrime

Fonction	Former, consolider les bases de la performance, participer à la pérennisation de l'activité du club
Autonomie	<u>Autonomie et responsabilité totales</u> Il agit avec une marge d'initiative étendue dans des situations de formation ou d'encadrement variées. Il assume la responsabilité complète de son travail Il intervient <u>en complète autonomie</u> et peut être amené à encadrer des MS animateurs/MS initiateurs
Public	Tous les âges, sportifs en phase de <u>formation de base</u> ou en phase de <u>consolidation des fondamentaux et de perfectionnement</u>



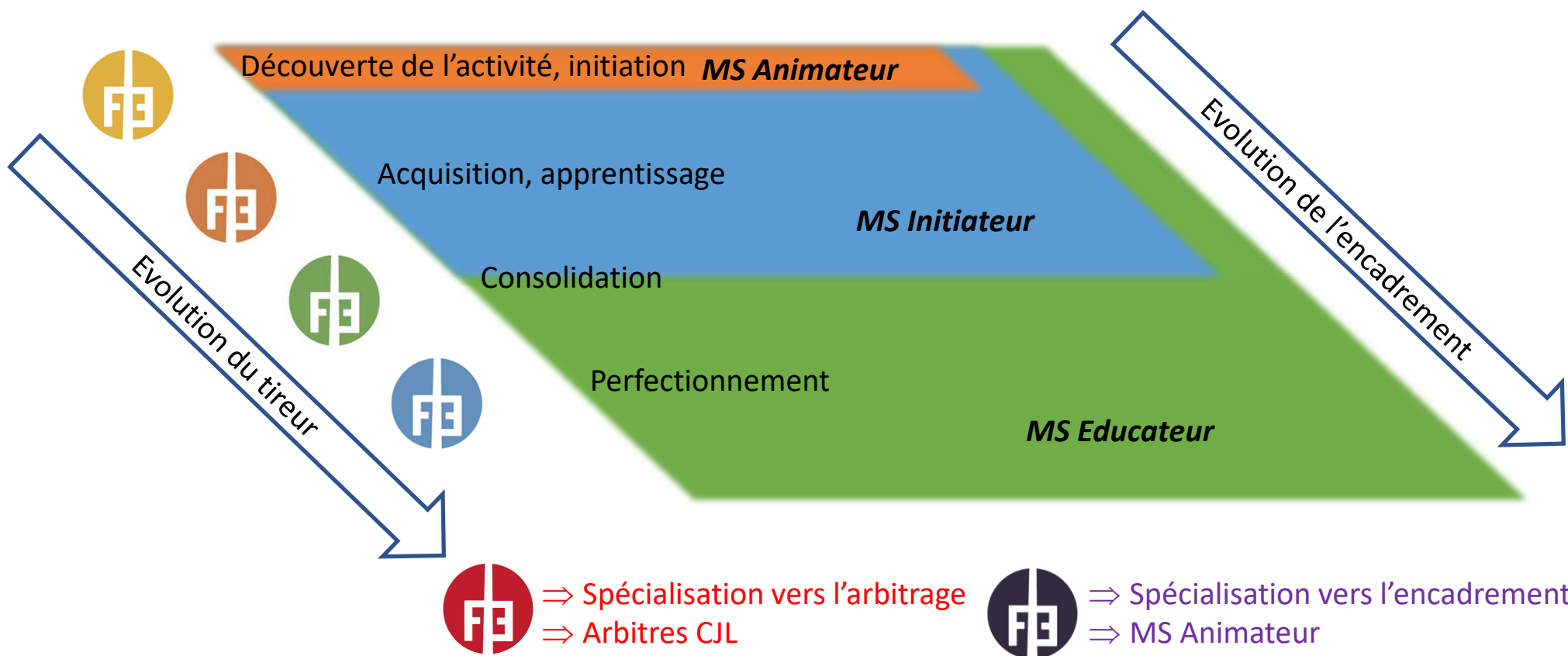


FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

En lien avec le concept « Fencing Evolutions »



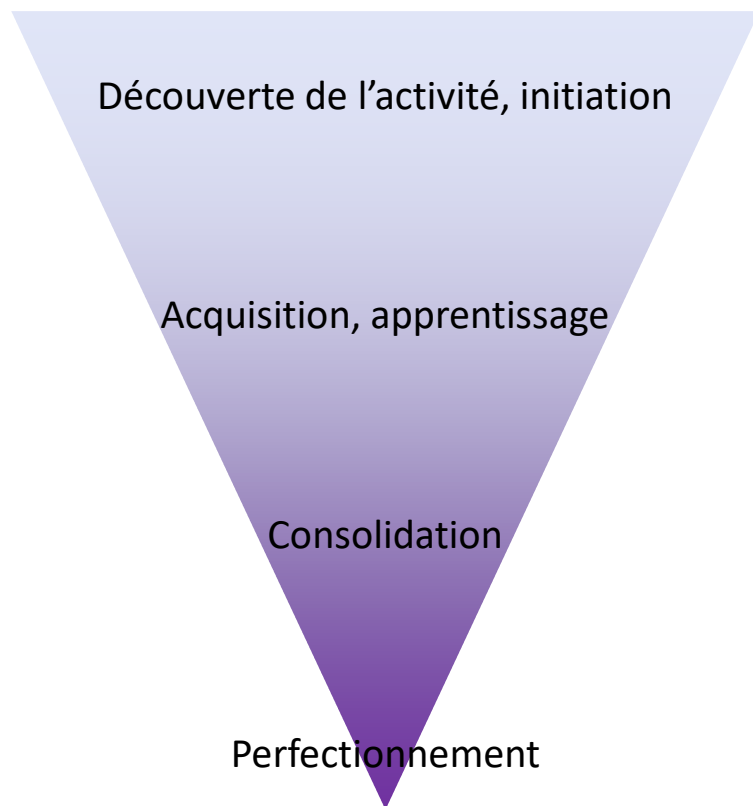


FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

En lien avec l'arme



MS Animateur

Pas ou peu de contenu technique avec arme

⇒ **Pas de spécialisation par arme**

MS Initiateur

Centré sur les fondamentaux de l'escrime

Contenu technique limité

⇒ **Formation aux 3 armes**

MS Educateur

Spécialiste de la discipline

⇒ **Spécialisation à une arme**





FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

Formations Spécifiques Promotions 2020





FFCEB
FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

Ouverture des formations

A l'automne 2020, la FFCEB ouvre donc 5 formations diplômantes

- **Moniteur Sportif Animateur Escrime**
- **Moniteur Sportif Initiateur 3 Armes**
- **Moniteur Sportif Educateur Epée**
- **Moniteur Sportif Educateur Fleuret**
- **Moniteur Sportif Educateur Sabre**





FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

Conditions d'accès

	MS animateur	MS initiateur	MS Educateur
Année de naissance	2003 et avant	2003 et avant	2002 et avant
Age minimum pour être homologué	18 ans révolus	18 ans révolus	18 ans révolus
Licence FFCEB	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
Validation des Cours Généraux	-	Oui (*)	Oui (*)
Tests d'entrée	Non	Non	Oui
Frais d'inscription	50 €	100 €	150 €
Conditions homologation	-	Premiers soins en milieu sportif	Premiers soins en milieu sportif





(*) Cours Généraux : dispositions 2020

La formation et la certification des Cours généraux sont de la responsabilité de l'ADEPS qui en gère seule l'organisation.

En principe, l'accès aux Cours Spécifiques (organisés par la FFCEB) pour les brevets de MS Initiateur et de MS Educateur sont conditionnés à la réussite de la certification des Cours Généraux.

Mais, l'ADEPS va mettre en place un nouveau dispositif de formation, basé sur du e-learning. **A partir du 14/09/2020 (date d'ouverture des inscriptions dans le nouveau dispositif de formation), seuls les candidats s'y étant inscrits pourront s'inscrire dans une formation spécifique, et ce, même sans avoir encore pu valider / certifier les connaissances et savoirs abordés dans les cours généraux.**

Cette mesure sera également transitoire jusqu'au 01/09/2021





FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

Validation des Acquis de la Formation et de l'Expérience

Au regard :

- de l'obtention de diplômes, certifications, attestations de formations
- d'une expérience professionnelle acquise dans le métier

Les candidats peuvent pour chaque brevet demander une dispense totale ou partielle de formation et de certification.

Si la demande concerne une dispense totale (i.e. « équivalence »), la demande peut être introduite à n'importe quel moment.

Si la demande concerne une dispense partielle, elle doit nécessairement être introduite pendant la période d'ouverture d'inscription du brevet concerné.



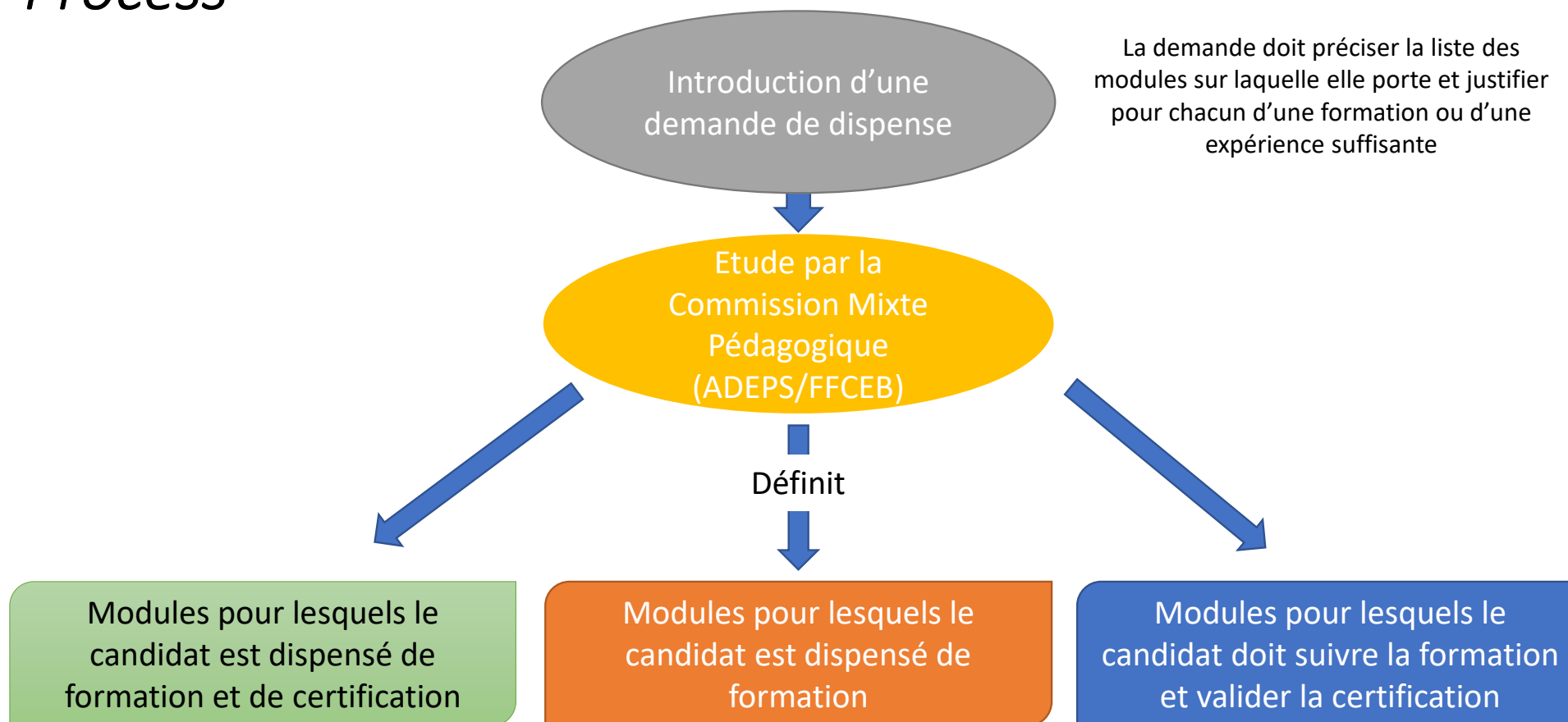


FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

Process





FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

Dispenses « automatiques »

(*) Sous réserve d'avoir introduit une demande :

	MS An. – MS Ini.		MS Ed	
	Certification	Formation	Certification	Formation
Brevet ADEPS « Niveau 1 » (1993 / 2013)	CS 1.2.4 / CS 1.3.1 CS 1.3.2 / CS 1.3.3 CS 1.4.1 / Stage	CS 1.1.1 / CS 1.1.2 CS 1.1.3 / CS 1.2.1 CS 1.2.2 / CS 1.2.3	-	-
Brevet ADEPS « Niveau 2 » (1993 / 2013)	Tous	Tous sauf CS 1.3.4 et CS 1.3.5	CS 2.2.5 / CS 2.3.2 CS 2.3.4 / CS 2.3.5 CS 2.4.1 / Stage	CS 2.2.4
Brevet ADEPS « Niveau 3 » (1993 / 2013)	Tous	Tous sauf CS 1.3.4 et CS 1.3.5	Tous	Tous



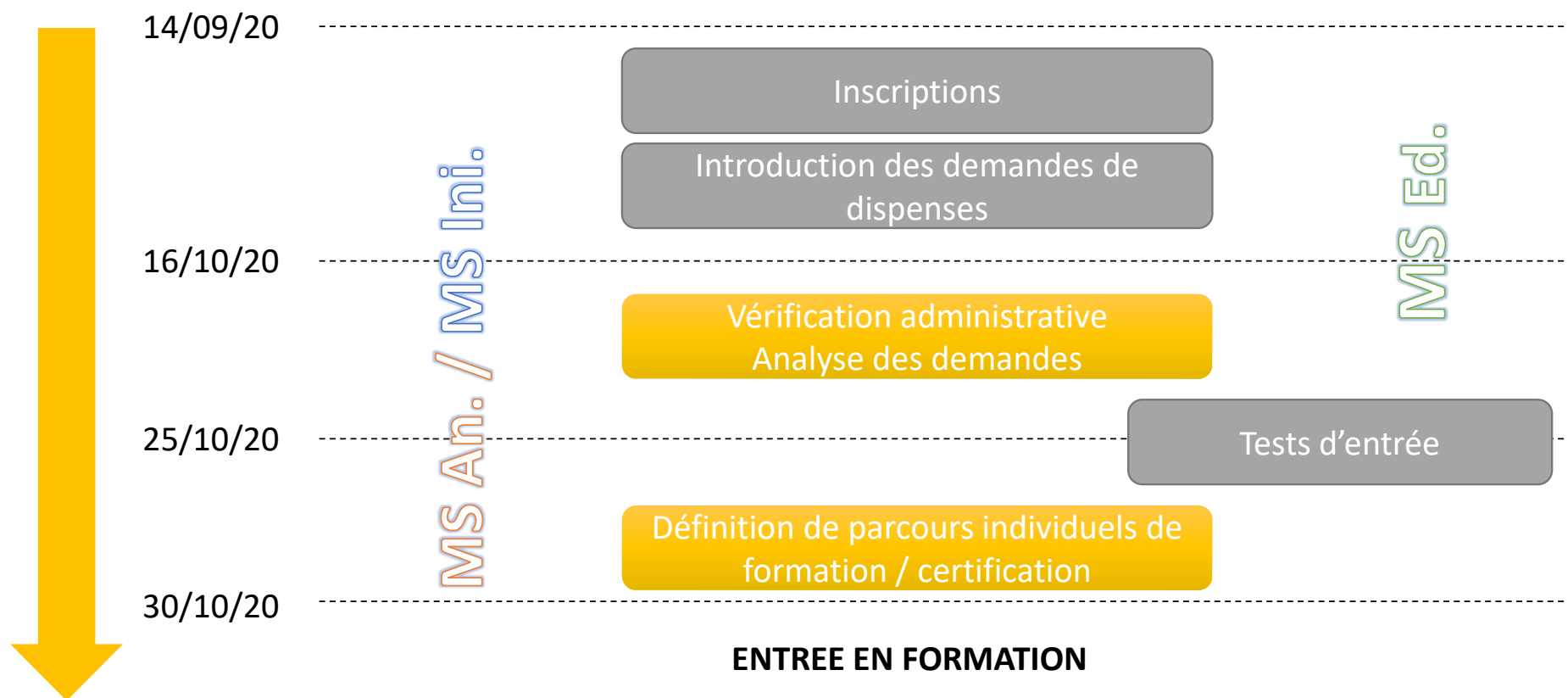


FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

Définition de parcours individualisés de formation





FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

Formations Spécifiques VS. Formation continuée





FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

Principe général

Chaque formation spécifique est constituée de modules, eux-mêmes éventuellement découpés en « séquences de formation ».

Le contenu et le planning de chaque module/séquence seront systématiquement communiqués à l'ensemble des clubs.

Les séquences de formation seront ouvertes :

- aux candidats inscrits sur une formation spécifique (avec accès prioritaire en cas de capacité limitée)
- À toute personne qui souhaite renforcer ses compétences dans la thématique donnée (des frais de participation et des conditions d'accès pourront être mis en place)

La participation à un module de formation donnera lieu à la délivrance d'une attestation de formation.





FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

Formations Spécifiques

--

MS animateur et MS initiateur





FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

Deux formations imbriquées

<u>CS 1.1.1</u> Environnement organisationnel de la FFCEB	<u>CS 1.2.1.</u> Le plan de formation de l'escrimeur	<u>CS 1.3.1.</u> Théorie de l'escrime : classification, glossaire, vocabulaire spécifique	<u>CS 1.4.1.</u> Pratique de l'escrime en toute sécurité
<u>CS 1.1.2</u> Modèle de fonctionnement d'un club d'escrime en Belgique	<u>CS 1.2.2.</u> Le jeu comme outil de découverte et d'apprentissage de l'escrime	<u>CS 1.3.2.</u> Logique interne et éléments techniques de base pour chacune des trois armes	+ CG 1.1.1 & CG 1.4.1 En auto formation
<u>CS 1.1.3</u> Compétitions de Jeunes (CJL) : connaissance des modalités d'organisation et de participation, arbitrage	<u>CS 1.2.3.</u> Conduite d'une séance collective	<u>CS 1.3.3.</u> Habilités motrices communes aux trois armes	
	<u>CS 1.2.4</u> Principes, élaboration et mise en œuvre de la leçon individuelle	<u>CS 1.3.4</u> Escrime en fauteuil – Handi-escrime	+ Stage en structure
		<u>CS 1.3.5</u> Escrimes récréatives : principes	

Formation spécifique
MS animateur

Formation spécifique
MS initiateur





FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

Volume horaire

	MS An.
Activités de formation, en présentiel ou à distance, assurée par la FFCEB	24,5 h
Activités de formation, en non présentiel (travail personnel)	56 h
Epreuves certificatives	1,5 h
TOTAL	82 h

	MS Ini.
Activités de formation, en présentiel ou à distance, assurée par la FFCEB	58 h
Activités de formation, en non présentiel (travail personnel)	100 h
Stage en structure	35 h
Epreuves certificatives	4 h
TOTAL	197 h





Contenu de la formation en présentiel

Module	MS Ini.	MS An.
Environnement organisationnel FFCEB	1:00	
Modèle de fonctionnement d'un club en Belgique	1:00	
CJL : connaissance des modalités d'organisation, règlement	1:30	
Le plan de formation de l'escrimeur	2:00	
Le jeu comme outil de découverte et d'apprentissage de l'escrime	3:30	3:30
Conduite d'une séance collective	10:30	10:30
Principes, élaboration et mise en œuvre de la leçon individuelle	7:00	
Théorie de l'escrime : classification, glossaire, vocabulaire spécifique	2:00	2:00
Logique interne et éléments techniques de base pour chacune des trois armes	14:00	3:30
Habilités motrices communes aux trois armes	7:00	3:30
Escrime en fauteuil – Handi-escrime	3:30	
Escrimes récréatives : principes	3:30	
Pratique de l'escrime en toute sécurité	1:30	1:30





Organisation de la formation en présentiel

La formation spécifique est organisée en quatre week-ends et de deux modules en formation à distance

- **Week-end 1** (MS An. et MS Ini.) : théorie de l'escrime (classification), conduite d'une séance collective, échauffements et fondas.

31 octobre et 1^{er} novembre 2020

- **Week end 2** (1 jour pour les MS An., 2 pour les MS Ini.) : le plan de formation d'un escrimeur, la filière jeunes lames, apprentissage de l'escrime au travers du jeu

16 et 17 janvier 2021

- **Week end 3** (1/ journée pour les MS An., 2 jours pour les MS Ini.) : une demi journée spécifique à chaque arme + handi-escrime,
- **Week end 4** : Leçon individuelle et escrime récréative
- **A distance** : cadre institutionnel d'un club et de la fédération

A fixer





Stage pédagogique (MS Ini.)

- ✓ Complète la formation initiale par une expérience de terrain
- ✓ Dans des conditions comparables à celles de l'exercice de la fonction de MS Initiateur (rôle, public, degré d'autonomie)
- ✓ Durée minimale : 35h (soit environ 1h par semaine)
- ✓ Sous la supervision d'un Maître de Stage formé





FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

Epreuves de certification

- ✓ Epreuve 1 (MS Ini.) : évaluation des connaissances (QCM) acquises sur la thématique 1 (cadre institutionnel, législatif et réglementaire)
- ✓ Epreuve 2 (MS Ini. & MS An.) : évaluation d'une séance complète en club (échauffement, formes jouées, travail de déplacement, séance pédagogique collective) + entretien
- ✓ Epreuve 3 (MS Ini.) : leçons individuelles de base (1 par arme) + entretien
- ✓ Epreuve 4 (MS Ini.) : soutenance de stage (avec rapport préalable) + entretien





FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

Formations Spécifiques

--

MS Educateur
Epée / Fleuret / Sabre





Tests d'entrée

Si aucun diplôme n'est requis pour entrer dans la formation spécifique MS Educateur, un niveau minimal est exigé

⇒ Organisation d'une journée de vérification préalable des aptitudes à l'entrée en formation

Deux épreuves

- Une leçon individuelle dans l'arme
- Une séance de travail collectif (développement des compétences techniques, tactiques et /ou physiques) dans l'arme.

Sont exemptés des tests d'entrée :

- Les titulaires d'un brevet ADEPS en Escrime (MS Ini, Niveaux 1/2/3 ou antérieurs)
- Les personnes dispensées des modules CS 2.2.4/CS 2.2.5 par VAFE





Volume horaire

	MS Ed.
Activités de formation « théorique », en présentiel ou à distance, assurée par la FFCEB	61 h
Activités de formation « en situation », encadrée par la FFCEB	66 h
Activités de formation, en non présentiel (travail personnel)	229 h
Stage en structure	70 h
Epreuves certificatives	14 h
TOTAL	440 h





Contenu de la formation en présentiel

(**) module intégralement commun aux trois armes
(*) module en partie commun aux trois armes

Module	MS Ed.	"Théorique"	"En situation"
Politique sportive et développement de l'escrime en Belgique (**)	2:00	2:00	
Structuration et modèle économique d'un club d'escrime en Belgique (**)	2:00	2:00	
Règlement international : technique, organisation et matériel (*)	0:00		
Gestion de projets, concepts théoriques et mise en œuvre (**)	2:00	2:00	
Formation, détection, entraînement des tireurs, concepts généraux (**)	2:00	2:00	
Le jeu comme outil de découverte et d'apprentissage de l'escrime (**)	14:30	10:30	4:00
Pédagogie collective, principes, intérêts, limites et mise en œuvre pratique (*)	21:00	7:00	14:00
La leçon individuelle comme outil de perfectionnement (*)	11:00	6:00	5:00
Arbitrage : mise en œuvre pratique	14:00	0:00	14:00
Logique interne de l'arme, analyse technico-tactique, principes fondamentaux	7:00	5:00	2:00
Analyse de match et coaching (*)	5:30	2:00	3:30
Développement des habiletés motrices générales et spécifiques	17:30	6:00	11:30
Développement des habiletés techniques spécifiques	20:30	11:00	9:30
Préconisations et entretien du matériel en vue d'une pratique sécurisée (*)	4:00	1:30	2:30
Prévention des violences sexuelles et du bizutage (**)	4:00	4:00	





Organisation de la formation en présentiel (1)

- **Week-end 1** : Les étapes de la formation d'un tireur et d'un compétiteur, logique interne de l'arme, leçon individuelle, aspects sécuritaires et matériel

12 et 13 décembre 2020 (TBC)

- **Week end 2** : l'apprentissage de l'escrime au travers du jeu (niveau +), travail physique et technique spécifique

16 et 17 janvier 2021

- **Week end 3** : leçon individuelle, travail technique et physique spécifique

A fixer

- **Journée de travail** : travail technico-tactique en collectif

- **½ journée de travail** : prévention des violences sexuelles et du bizutage.

A fixer





FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

Organisation de la formation en présentiel (2)

Mise en situation réelle (péda co, leçons individuelles, coaching, arbitrage...)

- 4 Rassemblements Jeunes Lames

17 janvier, 28 février, 2 mai + 1 en 2021/2022

- 2 stages de trois jours (Jeunes Lames ou Performance)

28/30 décembre – 12/14 avril

- Arbitrage pratique

2 journées en CN

- Suivi tutoré en club

AD candidat





FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

Organisation de la formation en distanciel

Via des visioconf et/ou du e-learning :

- Gestion de projets
- Structuration et développement d'un club
- Analyse de match (vidéo)





FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

Stage pédagogique (MS Ed.)

- ✓ Complète la formation initiale par une expérience de terrain en club
- ✓ Dans des conditions comparables à celles de l'exercice de la fonction de MS Educateur (rôle, public, degré d'autonomie)
- ✓ Durée minimale : 70h (soit environ 2h par semaine)
- ✓ Sous la supervision d'un Maître de Stage (possiblement externe au club)





FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

Epreuves de certification

- ✓ Epreuve 1 : présentation écrite d'un projet de développement de structure + soutenance orale
- ✓ Epreuve 2 : étude de cas – structuration d'un club (épreuve écrite)
- ✓ Epreuve 3 : test de connaissances du Règlement international (QCM)
- ✓ Epreuve 4 : arbitrage pratique en compétition





FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

Epreuves de certification (2)

- ✓ Epreuve 5 : évaluation d'une séance complète en club (échauffement, formes jouées, travail de déplacement, séance pédagogique collective) + entretien
- ✓ Epreuve 6 : leçon individuelle + entretien
- ✓ Epreuve 7 : analyse de match, remédiation des problématiques identifiées à court et moyen terme
- ✓ Epreuve 8 : soutenance de stage (avec rapport préalable) + entretien





FFCEB

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES
CERCLES D'ESCRIME DE BELGIQUE

FORMATION, CERTIFICATIONS & EXPERTISE

Formations

--

Questions ???

